

16

EE EE

88 BS

10

ES ES

E8 E8

99 ES

E E

FEE 555

83

M 10

100

899

100 DE

W 53

103

B E

DH DH

52 E

90 100

S 23

93

100

B B

B B

ES 83

E2 59

E73 125

151 IBI

H 5

16 18

EE EE

133

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **25 NOVEMBRE 2024**Délibération n° **DEL-2024-0378**

Objet: Groupement de commandes pour la réalisation d'une usine d'incinération et de valorisation énergétique des déchets (site Athanor) – Commission d'appel d'offres du groupement - Désignation d'un représentant suppléant

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice : 74

Présents : 61 Pouvoirs : 9 Absents : 0 Excusés : 13 Pour : 70 Contre : 0

Abstention: 0 N'ayant pas pris part au vote: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

0 4 DEC. 2024

et publié le

0 4 DEC. 2024

Secrétaire de séance : Jean-François CLAPPAZ Le lundi 25 novembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 19 novembre 2024.

Présents: Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, GELLENS, GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Richard LATARGE, Philippe LECAT, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Delphine PERREAU, Valérie PETEX, Sandrine PISSARD-GIBOLLET, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs: Dominique BONNET à Jean-François CLAPPAZ, Martine KOHLY à Mylène JACQUIN, Julien LORENTZ à Annick GUICHARD, Claire QUINETTE-MOURAT à Michel BASSET, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Cécile ROBIN à Patricia BELLINI, Youcef TABET à Nelly GADEL, Annie TANI à Annie FRAGOLA, Martine VENTURINI à Françoise MIDALI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20241125-DEL-2024-0378-DE Date de télétransmission : 04/12/2024 Date de réception préfecture : 04/12/2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération communautaire n° DEL-2020-0215 du 21 juillet 2020 relative à la désignation de représentants dans les instances extérieures,

Vu la délibération communautaire n° DEL-2021-0284 du 27 septembre 2021 relative au renouvellement des outils industriels d'incinération et de tri des déchets : renouvellement des commissions d'appels d'offres des groupements de commandes, Vu l'article 4.9 du règlement intérieur du Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan,

Monsieur le Président rappelle que Le Grésivaudan est membre du Groupement de commandes pour la réalisation d'une usine d'incinération et de valorisation énergétique des déchets (site Athanor) – Commission d'appel d'offres du groupement. Un titulaire et un suppléant représentent la communauté de communes.

Suite à la vacance du poste, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant suppléant.

Madame Patricia BELLINI (commune de Pontcharra) se porte candidate au siège de suppléant.

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de sièges à pourvoir, la désignation prend effet immédiatement, après lecture faite par le Président :

Représentante suppléant : Patricia BELLINI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **25 NOV. 2024**

